



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*La Ministre*

Paris, le 11 FEV. 2003

CAB/DM/n° 056028

Madame la Secrétaire Générale,

Vous m'avez, au titre de l'intersyndicale (CFDT-CGT-FO-FSU-UNSA), transmis les inquiétudes des personnels des bibliothèques quant à une éventuelle fusion de certains corps de la filière dans celle des personnels ingénieurs et techniques de recherche et formation.

Je tiens à réaffirmer clairement à nouveau que l'Etat n'a aucun projet de fusion de ces deux corps.

Je suis préoccupée de constater que malgré le courrier qui vous a été adressé par le directeur des affaires financières, et les explications qui ont pu vous être données à plusieurs reprises quant à l'erreur qui s'est glissée dans un document budgétaire, ces inquiétudes infondées puissent persister.

Je vous remercie donc de transmettre aux personnels concernés, comme aux organisations qui participent à l'intersyndicale, l'assurance qu'un tel projet n'a jamais reçu mon accord.

Croyez bien, si cela avait été le cas, que nous aurions abordé ce sujet en amont avec l'ensemble des représentants des personnels et que cette évolution aurait été annoncée dans le plan Carrière, car toute ma méthode de travail est fondée sur la concertation.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire Générale, à l'expression de ma meilleure considération.

*Valérie à vous,*

Valérie PECRESSE

Madame Arlette LEMAIRE  
Secrétaire générale  
Syndicat SNASUB-FSU  
104 rue Romain Rolland  
93260 LES LILAS